La Roche-sur-Yon, le 2 septembre 2019

DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – karine.durquety@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr

Riche en nouveautés et en découvertes pour les écoliers, la rentrée scolaire demeure l'un des temps forts de l'année.

La Ville s'engage à mettre tous les moyens nécessaires pour offrir aux jeunes Agglo-Yonnais les meilleures conditions d'apprentissage possibles. Dans cette dynamique, il est également important de mettre à disposition du personnel municipal intervenant dans les écoles, des animateurs et bien entendu des enseignants, les outils et l'environnement adaptés pour y parvenir.

Le déploiement des outils numériques dans les écoles, la lutte contre le gaspillage et le bruit dans les restaurants scolaires, « Les p'tits mercredis », l'extension et la restructuration des écoles Jean-Roy et André-Malraux, le nouveau groupe scolaire Pont-Boileau sont autant de projets qui affirment une nouvelle fois l'importance accordée à l'éducation au sein du projet municipal.

SOMMAIRE

CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES page 3

FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE page 4

- Projet éducatif local (PEL)
- Les rythmes scolaires/ « les ptits mercredis »
- Aide aux devoirs

DES ÉQUIPEMENTS RENOVÉS POUR LE BIEN ETRE DE TOUS page 5

- Rétrospective des travaux 2019 dans les écoles
- Projet Malraux/Jean-Roy et le nouveau GS Pont-Boileau page 6
- Le plan numérique dans les écoles page 7

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE page 8

- La lutte contre le gaspillage alimentaire et contre le bruit
- Les animations dans les restaurants scolaires
- Les classes de découverte page 10

CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES

EFFECTIFS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA ROCHE-SUR-YON		
ECOLES	MATERNELLE	ELEMENTAIRE (hors ULIS)
	Effectifs au 2 septembre 2019	
Jean Yole	82	116
Jean Moulin (1)	103	163
Laennec	94	135
Pyramides	121	195
Pont Boileau	94	163
Léonce Gluard	72	152
André Malraux / Jean Roy	77	114
Flora Tristan	49	139
Marcel Pagnol	79	173
Montjoie	73	116
Rivoli	91	145
La Généraudière	58	119
Angelmière (3)	36	107
Moulin Rouge	98	141
Maria Montessori / Victor Hugo	71	129
	1 198	**2 107**
TOTAL Maternelle + Elémentaire	**3 305**	
Effectifs au 25 août 2017	1 193	2 012
	3 205	
Ecart 2018/2017	+ 5	+ 95
	100	

(1) Jean Moulin maternelle : dont 11 PSA (dispositif d'accueil moins de trois ans)
(2) Angelmière maternelle : non comptés : + 7 UEMA

Fermetures : ..... Ecole élémentaire Jean-Yole - 6ème classe
Ecole élémentaire Jean-Roy- 6ème classe

Ouvertures : .....Ecole élémentaire Pyramides – 8ème classe
Ecole maternelle Moulin-Rouge – 4ème classe

FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Le projet éducatif local (PEL)

Le PEL/PEDT arrive à son terme en juillet 2020. L'année scolaire 2019-2020 sera donc consacrée à son évaluation et à l'élaboration du nouveau PEDT 2020-2023. 5 comités de suivi (1 par territoire) et un comité technique viendront compléter et alimenter l'instance de pilotage déjà existante, le comité de pilotage. Le premier de l'année aura lieu le 26 septembre 2019.

Les rythmes scolaires / Les P'tits Mercredis

Reconduction du dispositif Les P'TITS Mercredis.
La Ville vient d'obtenir le label **Plan Mercredi, gage de qualité de nos activités**.

Le dispositif

Un accueil gratuit est proposé le mercredi matin dans les 15 écoles maternelles publiques pour les enfants qui y sont scolarisés. Ce temps de loisirs, « Les P'tits Mercredis » est déclaré à la DDCS et encadré prioritairement par des Atsems, repères pour l'enfant et les familles. La responsable de site reste l'interlocutrice privilégiée des familles.

La présence des enfants de maternelle à l'accueil du mercredi est facultative. En cas de fréquentation, une inscription est obligatoire avant chaque période de vacances, cette dernière peut être effectuée à l'année. Au 29 août, **549 enfants sont inscrits sur le dispositif (sur 1199 enfants maternels scolarisés), d'autres inscriptions pourraient intervenir d'ici à la rentrée scolaire. Le nombre d'inscrit a augmenté de +132 par rapport à la rentrée 2018.**

Pour la première année scolaire 2018-2019, c'est près d'un enfant sur deux qui a participé aux P'tits Mercredis (46 % de taux de fréquentation).

Les activités

L'équipe périscolaire propose aux enfants plusieurs activités autour de 5 parcours thématiques. Les directions des sports et de la culture de la ville viennent enrichir ces parcours en proposant des activités spécifiques (Les P'TITS sportifs, les P'TITS scientifiques, Rendez-vous poétiques, CYEL mon musée !, Ciné Mercredi, accueil en médiathèque, Mes petites expériences autour de l'art)

Chaque équipe des écoles maternelles s'approprie les parcours et construit un programme en fonction, la liste des activités ci-dessous n'est pas exhaustive et diffère selon les sites.

Le parcours sécurité : construire une culture commune de la sécurité

Activités proposées :
- Première approche de la sécurité routière (création d'un Memory, parcours vélo)
- Des jeux autour des risques domestiques (création d'un imagier)

Le parcours Bien-être : prendre conscience de son corps
Activités proposées :
- Les P'TITS sportifs (encadrés par des ETAPS)
- Des ateliers de relaxation
- Création d'un jardin japonais

Le parcours alimentation : transmettre les bonnes habitudes alimentaires
Activités proposées :
- Des ateliers de cuisine, d'art de la table
- Des sorties au marché, chez un boulanger, musée du chocolat, etc.
- Fabrication de beurre avec une baratte et pain, jus de fruit maison…

Le parcours Nature : sensibiliser à la nature
Activités proposées :
- Le jardin musical (éveil musical autour de la nature avec le conservatoire)
- Intervention de professionnels autour du tri sélectif, des insectes, etc.
- Création de mangeoire

Le parcours Ma ville : connaître sa ville
Activités proposées :
- Visite du pentagone et création de plans, de puzzle
- Visite du haras
- Les animaux de la place Napoléon et création de jeux

Aide aux devoirs

Le dispositif d'aide aux devoirs a été créé par la Ville avec pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer chez eux. Cette activité se veut complémentaire à l'accompagnement à la scolarité, assuré par des bénévoles dans certains quartiers de la Ville. Elle diffère également de l'accueil périscolaire qui est un temps de détente et de loisirs, encadré par des animateurs. Facultative et payante (inscription à l'initiative des parents), l'aide aux devoirs est proposée aux enfants scolarisés en CM1 et CM2, voire CE2 pour certaines écoles, un soir par semaine (mardi ou jeudi).

Pour l'année 2019-2020, le dispositif sera mis en place sur les écoles suivantes :

- Flora Tristan
- Moulin-Rouge
- Victor Hugo.

DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS POUR LE BIEN ETRE DE TOUS

Rappel des travaux 2019 dans les écoles

Cette année, la Ville de La Roche-sur-Yon consacre 855 000 euros TTC hors importants projets structurants : construction Jean Roy-André Malraux et Pont Boileau.

Des travaux ont été effectués à l'élémentaire Rivoli pour améliorer le confort phonique ainsi que des travaux de plomberie, de peinture et de revêtement de sol.

Egalement au programme :

-La mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des sanitaires de la maternelle Moulin Rouge,
-L'enduit à la chaux en remplacement de l'enduit ciment sur le bâtiment élémentaire Marcel Pagnol,
-La rénovation de la cour accueil de la maternelle Moulin Rouge et au cours du deuxième semestre le remplacement de la structure de jeu et de son sol,
-Des remplacements de filets pare-ballons pour Montjoie, Jean Yole, Rivoli, Jean Moulin et Victor Hugo,
-La pose d'agrès sportifs (panneaux de basket et/ou buts de handball) à Laennec, Moulin Rouge et Angelmière,
-Le changement de revêtement de sol dans les halls de l'école élémentaire Flora Tristan,
-La mise en place d'un nouveau système de visiophonie à l'élémentaire Moulin Rouge,
-Poursuite de la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse au niveau de la salle de restauration Léonce Gluard,
-La réfection de la toiture au niveau de l'accueil Léonce Gluard,
-La rénovation du préau de l'élémentaire Angelmière.

Jean-Roy et André- Malraux : un seul site pour deux écoles

Meilleures conditions d'accueil pour les élèves, création d'un pôle sportif près du complexe Arago et offre universitaire confortée, tels sont les objectifs du rapprochement des deux écoles André Malraux et Jean Roy de La Roche-sur-Yon.

Propriété du Conseil Départemental, les locaux de la salle de la Poudrière étaient utilisés par l'école Jean Roy notamment pour l'accueil matin et soir. Ils ont été cédés à l'Institut Catholique d'Etudes Supérieures (ICES) pour lui permettre de développer son offre de formations universitaires et ainsi accueillir 2 000 étudiants à horizon 2025. Avec la construction de la salle d'arts martiaux près du Centre Sports et Loisirs, impasse Guillerot, la salle du Judo Club Yonnais doit permettre d'accueillir l'école André Malraux et de créer un seul groupe scolaire avec l'école Jean Roy.

La concertation qui a réuni les enseignants, parents d'élèves, services municipaux et élus a permis d'aboutir à un projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Jean Roy et André Malraux répondant aux besoins exprimés par tous.

Le projet :

Le groupe scolaire accueillant les élèves de l'école élémentaire sur l'emprise actuelle de l'élémentaire Jean Roy se compose de trois bâtiments :

- Un bâtiment pour les salles de cours « élémentaires » sur deux niveaux constitué de six salles de classes (trois au rez de chaussée et trois au premier étage),

- Un bâtiment « restauration » (mutualisé pour l'élémentaire et la maternelle) prolongé de salles sur deux niveaux qui comprendront, le bureau de direction, une salle des maîtres, une salle d'activités mutualisée et un bureau pour les parents,

- Un bâtiment installé au haut de cour élémentaire comprenant à l'étage, l'accueil périscolaire, la bibliothèque et la salle de danse (mutualisée) au-dessus du préau qui servira également de ressource pour le sport.

La cour d'environ 752m² (préau non compris) sera rénovée.

Le groupe scolaire accueillant la partie maternelle André Malraux, sur l'emprise actuelle de la salle de judo, se compose de :

- Un bâtiment (ex salle judo) sur deux niveaux constitué au rez de chaussée d'une salle polyvalente mutualisée avec une salle de classe moyenne section, une salle de classe petite section, une salle de repos, des locaux sanitaires et de services.

- A l'étage : une salle de classe grande section, une salle d'activités mutualisée, une salle d'activités maternelle, d'un bureau pour le psychologue scolaire, d'une salle de soutien, des locaux sanitaires et de services.

La cour de 346m² sera entièrement rénovée, à laquelle s'ajoute une surface de 122m² couverte par un préau neuf.

Coût de l'opération : 4,6 millions d'euros TTC.

Début des travaux fin 2018 /Ouverture prévue en septembre 2020.

Accueil des élèves

Du fait des travaux, l'école élémentaire Jean Roy sera transférée dès septembre 2018 à l'ex-IUFM, situé au 156 Boulevard Louis Blanc, pour les deux prochaines années scolaires.

Un accueil du matin et du soir reste organisé à l'annexe Saint Benoit. De même, un transport quotidien par car est prévu tant le matin pour emmener les enfants vers l'école transférée que le soir pour les ramener. Cela permet aux familles qui ne peuvent pas accompagner leur enfant à l'ex-IUFM de conserver une solution adaptée.

Quant aux enfants de l'école maternelle André Malraux, ils poursuivent leur scolarité dans leur école jusqu'au rapprochement de celle-ci avec l'école élémentaire Jean Roy en septembre 2020.

Cette organisation a été retenue pour répondre au mieux aux attentes des familles.

Pont-Boileau : Construction d'un nouveau groupe scolaire

La Municipalité a pris la décision de construire un nouveau groupe scolaire Pont Boileau en juin 2014. Après analyse des différentes possibilités d'implantation, elle a retenu un emplacement sur une parcelle située à l'entrée du quartier de la Vigne aux Roses, rue Rousseau-Decelle.

Une première étape de chantier a été menée entre juin et août 2016 pour mener les travaux préliminaires de nettoyage approfondi du site. Cette intervention a été complétée par des travaux de dévoiement des réseaux et de terrassement.

Le chantier s'est poursuivi à la rentrée de septembre 2017, suite à une interruption lié à une problématique de Marchés Publics.

L'équipement a été réceptionné en mai 2019 et sera inauguré le 6 septembre 2019.

Investissement de l'opération (dépenses prévisionnelles 2020 incluses) : 9 400 000 M€

Le plan numérique dans les écoles

En 2014, un constat du déficit d'équipement

Les écoles souffraient d'un fort déficit d'équipement. Quasiment aucune école ne disposait d'un câblage informatique, et les équipements numériques étaient très peu nombreux, en particulier les vidéoprojecteurs et tableaux interactifs. Suite à ce constat, la Municipalité a décidé de lancer un plan d'équipement sur 4 années.

Depuis 2016, un fort effort d'investissement pour rattraper le retard

Dès 2016, des vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans les classes de CM2.

Un plan d'équipement a été bâti avec un groupe de travail composé d'enseignants référents et de représentants de l'Education Nationale, et un référentiel d'équipement mis en place.

Depuis 2017, et jusqu'en 2019, c'est l'ensemble du câblage qui fait l'objet d'une rénovation complète par phase :

L'été 2017 : maternelle Jean Moulin, groupe scolaire Marcel Pagnol, maternelle Laënnec, maternelle Jean Yole, groupe scolaire Pyramides, groupe scolaire Rivoli, groupe scolaire Montjoie,

L'été 2018 : élémentaire Jean Yole, groupe scolaire Moulin Rouge, élémentaire Jean Moulin, groupe scolaire Léonce Gluard.

L'été 2019 : ont été câblées les groupes scolaires La Généraudière, Flora Tristan, et Angelmière.

Par ailleurs, le groupe scolaire Pont Boileau va bénéficier dès cette rentrée de septembre 2019 d'une installation neuve du fait de l'ouverture du nouvel équipement.

Certaines écoles bénéficieront d'une rénovation de leur câblage câblage informatique lors de leur construction ou rénovation à venir : Jean Roy / Malraux dont l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2020, puis l'élémentaire Laënnec, l'élémentaire Victor Hugo et la maternelle Montessori. Dans l'immédiat, des matériels mobiles et fixes sont mis en œuvre dans ces écoles dans l'attente des équipements définitifs.

Dans les écoles câblées, toutes les classes sont équipées d'un ordinateur professeur et de deux ordinateurs pour les élèves. Egalement, toutes les classes élémentaires sont équipées d'un vidéoprojecteur interactif. **Au total, 17 ont été installés en 2016, 19 ont été installés en 2017 et 23 ont été installés en 2018 et 27 en 2019. Au total, 86 vidéoprojecteurs interactifs ont été installés depuis le lancement du programme.**

Enfin, les écoles sont progressivement raccordées à la fibre optique en fonction des déploiements de l'opérateur ORANGE. Dès qu'une école est raccordable, la Ville commande un abonnement fibre à 200 mégabits. De même, certaines écoles comme Pont Boileau sont maintenant raccordées directement au réseau fibre de la Ville, ce qui permet de centraliser l'accès Internet mais également la téléphonie.

Nouveauté depuis 2018 : la livraison de classes mobiles IPAD aux écoles

Le référentiel d'équipement prévoit le remplacement progressif des anciennes « salles informatiques » par la mise en place d'équipements mobiles de type tablettes.

Après la mise en place d'un équipement test au printemps 2018, la solution retenue est un chariot mobile composé de 8 tablettes IPAD comprenant des applications mobiles recommandées par le réseau CANOPE.

15 classes mobiles ont été livrées pour la rentrée 2018 aux écoles câblées, mais également à 5 écoles maternelles volontaires. Pour la rentrée 2019, les écoles élémentaires qui ont été câblées pendant l'été seront également équipées d'une classe mobile.

Coût global 1,1 million au total sur les trois ans (2017 à 2019) avec les câblages et équipements.

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La lutte contre le bruit dans les restaurants scolaires

Depuis l'année scolaire 2017/2018, une démarche pour lutter contre le bruit dans les restaurants scolaires a été initiée. 7 restaurants ont participé à cette opération en 2017/2018 : Laënnec, Rivoli, Jean Yole, Pyramides, Moulin Rouge, Jean Moulin, Angelmière.

En 2018/2019, 2 groupes scolaires ont travaillé autour de cette thématique : Léonce Gluard et La Généraudière

Cette opération est menée par la Direction Education conjointement avec le Pôle Prévention et Sécurité.
Le même dispositif est appliqué dans chaque restaurant scolaire.

- Dans un premier temps, sur une semaine, des mesures de bruit sont réalisées. Ces mesures qui révèlent le fond sonore, les pics et les origines du bruit

- Tous les professionnels intervenant sur la pause méridienne sont ensuite réunis pour une sensibilisation aux nuisances sonores sur la santé et pour rechercher des solutions visant à diminuer le bruit. Les enfants sont bien entendu partie prenante dans ce projet.

- La mise en œuvre pour certaines actions est immédiate selon la faisabilité (disposition des tables, circulation des enfants, posture des encadrants…)

- Enfin des mesures de bruit sur 2 jours sont à nouveau réalisées pour constater les effets. Un questionnaire de satisfaction auprès du personnel et des enfants est réalisé.

Le bilan général des restaurants est très positif : Prise de conscience autant par les enfants que les adultes de l'impact du bruit sur le bien être ; baisse du bruit plus ou moins sensible selon les restaurants. La lutte contre le bruit bien entendu va se poursuivre à la rentrée.

Le dispositif s'étendra aux restaurants scolaires Flora Tristan, Marcel Pagnol, durant l'année scolaire 2019/2020

Mise en place du repas alternatif

À la rentrée scolaire prochaine, le choix d'un repas "alternatif" sera proposé aux familles. Il s'agira d'un menu complet sans viande pour les enfants. L'objectif est de diversifier l'apport protidique (plats à base d'œuf, de fromage ou d'association de céréales et de légumineuses...) en respectant le besoin nutritionnel des enfants (suite aux recommandations ministérielles du groupe d'études des marchés de restauration collective et de nutrition).

Il s'agit de permettre un meilleur équilibre alimentaire et d'apporter une réponse adaptée aux contraintes et aux changements alimentaires.

Les personnels de la mairie (restauration et animation) seront formés à accompagner la découverte de nouvelles saveurs et ainsi éveiller la curiosité gustative.

Conformément à l'expérimentation définie par la loi Egalim, les enfants pourront également bénéficier d'un repas végétarien, dit "Repas pour la planète", une fois par semaine.

Les animations dans les restaurants scolaires : sensibilisation au gaspillage alimentaire

« La Chasse au Gaspi » sur 2 semaines sur l'année scolaire 2018/2019

Les enfants ont mesuré les restes de leur repas. Ils ont pris conscience du gaspillage à leur table à manger et sur la totalité du restaurant.

Ils ont souvent demandé « où allaient les restes ? » Les réponses leur seront données au cours de cette nouvelle année scolaire où **le tri des déchets et le recyclage** feront l'objet d'une animation dans tous restaurants scolaires.

La semaine du goût

Chaque année Le Centre Municipal de Restauration propose aux enfants de nouvelles recettes. Cette année une découverte des légumineuses et légumes anciens sera proposée aux enfants durant cette semaine spéciale qui aura lieu du **8 au 12 octobre.**

Animation ponctuelle en fin d'année scolaire 2018/2019

Le championnat de Ring Hockey, prévu du 18 au 25 juillet 2020, est l'occasion de proposer des animations en initiant les enfants à cette discipline, en programmant d'éventuelles rencontres avec des athlètes ou en proposant de se rendre à un entrainement de jeunes licenciés…

A ce jour, la direction Education projette d'étudier ce projet, et d'envisager de développer des activités auprès des enfants élémentaires et/ou maternels sur différents temps périscolaires, avec le soutien des éducateurs du Club.

Les classes de découverte

La Ville apporte son soutien aux écoles publiques et privées désireuses d'organiser des classes de découvertes par une participation financière mais aussi par une aide à leur organisation.

Jusqu'à juillet 2016, la Ville les mettait en œuvre via un marché de prestations de services, avec un prestataire unique.

Depuis septembre 2016, afin de favoriser la concurrence, la Ville a engagé une procédure basée sur des accords cadre formulée sur la base de 5 grands types de séjours :

- lot 1 séjour neige (Pyrénées), montagne (Pyrénées et Massif Central)
- lot 2 séjour mer (Vendée)
- lot 3 séjours patrimoine culturel et historique
- lot 4 séjour volcanisme
- lot 5 séjour artistique

Récapitulatif des classes de découvertes années scolaires 2016-2017 à 2018/2019 et perspectives 2019/2020

	Année 2016-2017		Année 2017-2018		Année 2018-2019		Année 2019-2020 (perspectives)	
Type de séjour	Nb de classes parties	Nb d'élèves	Nb de classes parties	Nb d'élèves	Nb de classes parties	Nb d'élèves	Nb de classes prévues	Nb d'élèves
Neige	4	94	4	105	5	141	8	200
Mer (5 jours)	3	71	2	43	7	150		
Voile/char à voile (5 jours)								
Préhistoire (5 jours)								
Volcanisme (5 jours)	3	56	2	48			2	47
Artistique (10 jours)								
Artistique (5 jours)								
Patrimoine (5 jours)			4	88				
Environnement (5 jours)								
Ville								
Histoire (5 jours)								
Patrimoine (10 jours)								
TOTAL	10	221	12	273	12	291	10	247